

Finalisation de l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech : DMS Group détient 80% du capital d'Hybrigenics

Naissance d'une société de biotechnologies dédiée à l'utilisation des cellules souches adipeuses pour le traitement de l'arthrose et la médecine régénératrice

Consécutivement aux Conseils d'administration des deux sociétés qui se sont tenus le 14 octobre 2019, l'apport partiel d'actif du pôle DMS Biotech de **Diagnostic Medical Systems Group (Euronext Paris - FR0012202497 - DGM)** à la société **Hybrigenics (Euronext Growth Paris - FR0004153930 - ALHYG)** a pu être finalisé.

Ce projet d'apport partiel d'actif avait déjà fait l'objet d'une approbation des actionnaires de DMS Group et d'Hybrigenics réunis en assemblée générale mixte respectivement les 16 et 20 septembre 2019. En outre, DMS Group avait obtenu, en date du 8 octobre 2019, une dérogation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'obligation de déposer une offre publique visant les actions de la société Hybrigenics sur le fondement de l'article 234-9, 3° du règlement général de l'AMF.

Ainsi, l'apport de la branche d'activité DMS Biotech est rémunéré par l'attribution à DMS Group de 187 015 792 actions nouvelles de 0,01 € de valeur nominale, entièrement libérées, à créer par Hybrigenics. Ces actions nouvelles seront assimilées aux actions Hybrigenics anciennes et admises aux négociations sur Euronext Growth à Paris le 17 octobre 2019, sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Le capital social d'Hybrigenics est désormais constitué de 233 769 740 actions. A l'issue de l'opération, DMS Group détient 80% du capital et des droits de vote d'Hybrigenics, qui sera consolidé par intégration globale à compter du 1^{er} juillet 2019 dans les comptes consolidés du groupe. Le flottant est constitué du solde du capital social et représente donc 20% du capital et des droits de vote d'Hybrigenics. Sur la base du dernier cours de clôture de l'action (au 14 octobre 2019), la capitalisation boursière d'Hybrigenics s'établit désormais à 25,1 M€.

Cette opération n'a pas fait l'objet d'un Prospectus visé par l'AMF. Des copies du traité d'apport sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de DMS Group et d'Hybrigenics, ainsi qu'en version électronique sur les sites Internet de DMS Group (www.dms.com) et d'Hybrigenics (www.hybrigenics.com).

Naissance d'une société de biotechnologies dédiée à l'utilisation des cellules souches adipeuses en matière de traitement de l'arthrose et de médecine régénératrice

DMS Biotech porte la stratégie de développement de DMS Group dans le domaine des biotechnologies, en particulier la recherche en matière de traitement de l'arthrose et de médecine régénératrice basée sur l'injection de cellules souches adipeuses.

Le pôle DMS Biotech est constitué de la société Stemcis et de sa filiale Adip'Sculpt, qui commercialise des dispositifs de lipofilling (technique chirurgicale d'autogreffe utilisant le tissu adipeux) en chirurgie plastique et reconstructive.

